

et continue d'offrir les lois de la neutralité à Southampton et que le gouvernement ne devrait pas tolérer plus longtemps cette flagrant violation du droit de neutralité.

Le brick West Indian, capitaine Foote, de Charleston, 24 décembre, est arrivé à Liverpool avec un chargement de thérbenthine. Il dit que les citoyens de Charleston se soucient peu de la bousculade d'empêchement qui, d'empêcher l'entrée du port, facilitera éventuellement par le croisement de chemins jusqu'aux bords de mer de profondeur.

Les statistiques des établissements manufacturiers de Manchester démontrent qu'il y a une considérable diminution dans les heures de travail des ouvriers, et que ce mouvement doit devenir encore plus général.

On rapporte que Charleston est bien défendu, et qu'en ce port et celui de Savannah le général Lee était à la tête de 40 mille hommes.

Le vapeur de la malle française Forfait, en route de Cherbourg, a reçu l'ordre de se préparer à partir pour l'Amérique du Nord pour une mission spéciale.

Londres.—La Patrie affirme que le gouvernement anglais doit protester contre la fermeture des ports du Sud au commerce étranger.

Après les plus courageux efforts, des ouvriers sont parvenus à pénétrer dans une partie de l'enceinte des mines d'Hitteley où ils ont trouvé 100 mineurs, dont un seul est étouffé. Il était à craindre que le restant de ces malheureux avait eut le même sort dans une autre partie de la mine.

Les estimés militaires et navals montrent une augmentation apparente de \$260,000 sur ceux de 62; mais, de fait, l'armée aura réduite, au mois de janvier prochain, à 400,000 hommes et 85,700 chevaux, tandis qu'en 1861 elle s'est élevée jusqu'au chiffre de 467,000; elle est encore aujourd'hui de 446,000.

Les estimés navals s'élevaient au montant de \$6,720,000, et comme ils couvrent toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires, ils devaient présenter une diminution importante qui couvrirait l'augmentation des dépenses. Fould propose d'imposer une taxe additionnelle sur les chevaux et les voitures de luxe, et une augmentation de droit sur l'enregistrement des actes; aussi une augmentation des droits de timbre. Il espère que ces diverses sources de revenus lui donneront \$2,000,000 quoique les ouvriers soient exempts de taxes sur leur propriété personnelle; il s'attend, à la fin de l'année, à un surplus de \$230,000. Le total des déficits accumulés à la fin de 1862 est fixé au chiffre de \$40,320,000, mais Fould déclare qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à un emprunt. Le budget extraordinaire de 1863 sera soumis à une loi spéciale. Pour pourvoir à la construction de chemins de fer et de travaux publics, Fould recommande l'imposition temporaire de droits additionnels sur le sel et le sucre qui produiront, d'après lui, \$2,500,000. Grâce à ces voies et moyens, les dépenses ordinaires et extraordinaires pour 1863 seront pleinement défrayées; et le déficit accumulé non seulement cessera de s'accroître mais sera bientôt diminué. Le rapport de Fould a causé à la Bourse une grande excitation et les fonds ont haussé considérablement.

On rapporte que la princesse Clotilde est enceinte. ITALIE.—Des journaux de Turin publient une dépêche de Rome dans laquelle on affirme que le gouvernement Autrichien est sur le point d'adresser aux grandes puissances de l'Europe une note déclarant que l'état du Piémont constitue une menace permanente et rend nécessaire son désarmement. On parle d'un mariage entre le prince Oscar du Suède et la seconde fille du roi d'Italie.

Les chambres italiennes ont imposé un droit de 40 p. c sur les recettes des passagers de chemin de fer.

ESPAGNE.—La Gazette Officielle annonce formellement que la reine est enceinte.

Russie.—Un Ukase impérial impose une augmentation sur les droits de timbre et sur les droits d'importation qui seront de 5 p. c pour les marchandises qui arriveront par les frontières Européennes et Asiatiques.

Des dépêches de Brésil rapportent que le général Flores s'est emparé de Santa Fé. D'autres une autre dépêche appuie par le "City of Baltimore," l'intervention Espagnole aux Etats-Unis serait plus probable que jamais; on invoquerait pour excuser les derniers procédés au fort de Charleston et l'inefficacité du blocus.

Lord Lyons devait recevoir instruction de représenter à Sévill sur un permis n'étant pas de faire ailleurs ce que son gouvernement avait fait à Charleston.

Le gouvernement français a envoyé, parait-il à son ambassadeur à Washington la désapprobation entière de ce blocus.

ESPAGNE.—La Gazette Officielle annonce formellement que la reine est enceinte.

Russie.—Un Ukase impérial impose une augmentation sur les droits de timbre et sur les droits d'importation qui seront de 5 p. c pour les marchandises qui arriveront par les frontières Européennes et Asiatiques.

Des dépêches de Brésil rapportent que le général Flores s'est emparé de Santa Fé. D'autres une autre dépêche appuie par le "City of Baltimore," l'intervention Espagnole aux Etats-Unis serait plus probable que jamais; on invoquerait pour excuser les derniers procédés au fort de Charleston et l'inefficacité du blocus.

Lord Lyons devait recevoir instruction de représenter à Sévill sur un permis n'étant pas de faire ailleurs ce que son gouvernement avait fait à Charleston.

Le gouvernement français a envoyé, parait-il à son ambassadeur à Washington la désapprobation entière de ce blocus.

ESPAGNE.—La Gazette Officielle annonce formellement que la reine est enceinte.

Russie.—Un Ukase impérial impose une augmentation sur les droits de timbre et sur les droits d'importation qui seront de 5 p. c pour les marchandises qui arriveront par les frontières Européennes et Asiatiques.

Des dépêches de Brésil rapportent que le général Flores s'est emparé de Santa Fé. D'autres une autre dépêche appuie par le "City of Baltimore," l'intervention Espagnole aux Etats-Unis serait plus probable que jamais; on invoquerait pour excuser les derniers procédés au fort de Charleston et l'inefficacité du blocus.

Lord Lyons devait recevoir instruction de représenter à Sévill sur un permis n'étant pas de faire ailleurs ce que son gouvernement avait fait à Charleston.

Le gouvernement français a envoyé, parait-il à son ambassadeur à Washington la désapprobation entière de ce blocus.

ESPAGNE.—La Gazette Officielle annonce formellement que la reine est enceinte.

Russie.—Un Ukase impérial impose une augmentation sur les droits de timbre et sur les droits d'importation qui seront de 5 p. c pour les marchandises qui arriveront par les frontières Européennes et Asiatiques.

Des dépêches de Brésil rapportent que le général Flores s'est emparé de Santa Fé. D'autres une autre dépêche appuie par le "City of Baltimore," l'intervention Espagnole aux Etats-Unis serait plus probable que jamais; on invoquerait pour excuser les derniers procédés au fort de Charleston et l'inefficacité du blocus.

Lord Lyons devait recevoir instruction de représenter à Sévill sur un permis n'étant pas de faire ailleurs ce que son gouvernement avait fait à Charleston.

Le gouvernement français a envoyé, parait-il à son ambassadeur à Washington la désapprobation entière de ce blocus.

ESPAGNE.—La Gazette Officielle annonce formellement que la reine est enceinte.

Mariage. A Nicolet le 4 du courant, par le Révd M. Alexis Proulx de Séminaire, M. ARTHUR BRASARD, à Dlle SOPHIE DUVAL, tous deux du même lieu.

M. NIGONIG NHOI

LA maison de pierre occupée par G. O. H. MACAULEY, Ecuier, avec dépendances etc. Possession au ter de mai. S'adresser à EDW. BARNARD, jr. Trois-Rivières, 5 février 1862. 2m-17

A Louer, LA maison de pierre occupée par G. O. H. MACAULEY, Ecuier, avec dépendances etc. Possession au ter de mai. S'adresser à EDW. BARNARD, jr. Trois-Rivières, 5 février 1862. 2m-17

LIGNES A STAGES ENTRE Trois-Rivières et Arthabaska.

LES sous-signés ayant pris des arrangements avec la Compagnie du Grand-Tronc, ont décidé de placer une ligne de Stages, pour la commodité des voyageurs, entre Trois-Rivières et Arthabaska, et cela, par chemin de fer, à Montréal ou à Québec, et vice versa. Ils laisseront Arthabaska tous les

Mardis et Vendredis Et les Trois-Rivières tous les Mercredis et Samedis

Cher Doucet, au Sud, à UNE heure P. M., PRIX.—De Trois-Rivières à Arthabaska, \$2.50

De Trois-Rivières à Montréal. 1ère classe \$3.25 2nd " 4.50

De Trois-Rivières à Québec. 1ère classe \$4.25 2nd " 5.75

De Trois-Rivières à Québec. 1ère classe \$7.00 2nd " 8.25

DEMERIS ET McARTHUR, Station d'Arthabaska. Trois-Rivières, 13 Janvier 1862. 10

A VENDRE. UNE Terre d'un arpent, ou vingt-cinq arpents en superficie, située dans la ville de Trois-Rivières, dans la route de la Baillié; borné en front par le fleuve, et en profondeur par les terres de Ste-Marguerite. Les conditions sont très faciles. JOS. C. P. DUCOURVAL, Trois-Rivières, 18 Nov. 1861. 94

AVIS PUBLIC, EST par le présent donné que la sousignée ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un écrit de sa main. Veuve J. Br. PROUX. Nicolet, 28 Nov. 1861. 1

EXPOSITION INTERNATIONALE, Londres, 1862.

LES COMMISSAIRES pour le Canada de l'Exposition internationale de 1862, donnent avis à toutes les personnes qui désirent envoyer des produits canadiens à l'Exposition, (surtout qu'ils aient déjà fait une demande à cet effet) qu'ils envoient les articles qu'ils se proposent d'envoyer, par le chemin de fer, au dépôt du chemin de fer Grand-Tronc, en aucun temps entre le 10 et le 14 jour de février prochain.

LES COMMISSAIRES pour le Canada de l'Exposition internationale de 1862, donnent avis à toutes les personnes qui désirent envoyer des produits canadiens à l'Exposition, (surtout qu'ils aient déjà fait une demande à cet effet) qu'ils envoient les articles qu'ils se proposent d'envoyer, par le chemin de fer, au dépôt du chemin de fer Grand-Tronc, en aucun temps entre le 10 et le 14 jour de février prochain.

BUREAU DE L'EDUCATION, MONTREAL, 4 Février, 1862. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général nommer les Messieurs suivants Commissaires pour la Décision Sommaire des Petites Causes au nord: Dans et pour la paroisse de St. Christophe d'Arthabaska: Messieurs Adolphus Stein, Alexis Lavigne, Joseph Garneau, Nathaniel Brown, et Isidore Poirier. [Ancienne commission datée le 27 Mars, 1855 révoquée.] Dans et pour la paroisse de St. Norbert d'Arthabaska: Messieurs Pierre Landry, Joseph Janou, Vincent Jutra, Pierre Lebel, et Eusèbe Drouin. [Commission pour le township d'Arthabaska, datée 3 Août, 1849, révoquée.]

MAISON de PENSION S. McCLUNG W. J. WHITEFORD PRIVATE. LE sous-signé informe respectueusement le public qu'il tiendra une maison de PENSION PRIVEE et qu'il aura une ÉTABLE CONFORTABLE pour les chevaux des voyageurs, aux meilleures conditions possibles.

Barnard & Bourdages AVOCATS, ONT établi un Bureau à Trois-Rivières, dans la maison ci-devant occupée par feu Et. Tapin, Ecr., près de l'Eglise Paroissiale. Ils suivront les Cours du District d'Arthabaska. S'adresser à EDW. BARNARD, jr. L. G. BOURDAGES. Trois-Rivières, 7 janvier 1862. 9

ATTENTION!!! JE sousigné ai l'honneur d'informer le public qu'il continuera d'offrir les PORTRAITS, ala place de feu son père dont il occupe la résidence. Il espère que ceux qui visiteront son atelier, seront aussi bien servis que par le passé. Il a reçu un grand assortiment de STOCK, pour LES PORTRAITS. Il est prêt à prendre les portraits en PHOTOGRAPHIE En grand pour 4 PIASTRES. Il a aussi les procédés pour les portraits, sur le CUR. Et sur la TOILE. Les prix seront très réduits, pour mériter l'encouragement. Il sera prêt à toute heure de la journée à recevoir la pratique. EMMANUEL DUPONT. Trois-Rivières, 16 janvier 1862. 11

J. Q. PAGE, DENTISTE. Bâtisses Commerciales de Kiernan, RUE NOTRE-DAME.

ARRACHE les dents presque sans douleur, les plombe et nettoie, afin d'en prévenir la décomposition; pose ou une plusieurs dents artificielles sur platines en or, argent, chaut chout Vulgaires, ou sur des pivots.—Echantillons en vue et les meilleures références fournies.—Tout ouvrage est garanti.—Avis gratis. J. Q. P. passera les mois de mai et novembre chaque année à Trois-Rivières. REFERENCES: Le Sheriff Ogden de Trois-Rivières et le Dr. G. Bateau. Trois-Rivières, 11 Nov. 1861. 91

BILLS PRIVES. LES PERSONNES QUI, DANS LE BAS-CANADA, Se proposent de demander à L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, DES BILLS PRIVES OU LOCAUX.

PAR LES PRÉSENTES NOTIFIÉES, que, par la 51me règle et suivantes (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada) elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS "Gazette du Canada," EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, Et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tel avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés. ALFRED TODD, Greffier en chef du Bureau des Bills Privés. L'Ere Nouvelle est autorisée à reproduire cette annonce sous la réserve de la section. 26 novembre 1861. 95

S. McCLUNG W. J. WHITEFORD Horlogier et Bijoutier, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

HORLOGER BIJOUTIER, Bâtisses Commerciales DE KIERNAN, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES.

DESIRE informer ses amis et le public en général, qu'il est de retour à Trois-Rivières et qu'il a ouvert de nouveau son établissement d'HORLOGER et BIJOUTIER, dans les bâtiments ci-haut mentionnés, où il est prêt à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien lui confier. Il a en main un assortiment choisi de MONTRES en OR et en ARGENT, de première qualité.

ARGENTERIES, BIJOUTERIES CHOISIES, HORLOGES AMERICAINES. — AUSSI: — Un assortiment complet de LUNETTES HORLOGES,

POUR TOUS LES AGES et TOUS LES VUES, AVEC VERRES, COMMUNS et FINS, PEROSCOPIES et PEBBLES D'ECOSSE, QU'IL PEUT VENDRE A DES PRIX Très - Modérés.

BIJOUTERIES Réparées et faites à l'Ordre. MONTRES HORLOGES DE TOUTES ESPÈCES, Réparées avec le plus grand soin. L'Economiste Français.

Revue des affaires, des lois et des doctrines économiques, Correspondances des Nations d'économie politique Et de bienfaisance, journal de la colonisation du globe, Echo des peuples de race et de langue française à l'étranger, Organe politique des colonies françaises et de l'Algérie. PUBLIE A PARIS SOUS LA DIRECTION DE M. Jules Duval.

Le premier numéro de cette Revue, qui a pour titre: "Revue des affaires, des lois et des doctrines économiques," a été publié le 25 Novembre 1861. L'Economiste Français paraît deux fois par mois le 10 et le 25 à partir du 25 Nov. 1861. Chaque No. forme une livraison de 16 pages in-8 sur beau papier et en beaux caractères. Afin de confier la première année d'abonnement avec l'Annuaire astronomique 1862 le second numéro paraîtra seulement le 25 décembre et deux numéros seront publiés au moins dans le cours de l'année suivante. Une table des matières sera publiée à la fin de chaque année. L'abonnement est de 6 mois ou un an. Il commence au 1er Janvier (au 2e Novembre pour la 1ère fois) ou au 1er Juillet de chaque année. Prix de l'abonnement pour le CANADA \$4.00 pour un an; \$2.25 pour 6 mois. Tous les envois, Lettres, Paquets, Journaux doivent être adressés à M. JULES DUVAL, Rue de Parmentier, l'Affranchir. M. E. RAMEAU, Auteur de La France aux Colonies ou Académies et Canadiens est un nombre de Collaborateurs à la rédaction de "L'Economiste Français." Agents pour le Canada: CRÉMAZIE, à Québec, ROLLAND & FILS à Montréal. Nos confrères de la Presse Française sont priés de reproduire. QUEBEC, 23 déc. 1861.

AVIS. LES sous-signés, informant respectueusement le public des Trois-Rivières, qu'ils se chargent en tous temps, de toutes sortes de TRADUCTIONS, COPIES, MÉMOIRES, COMPTES, COLLECTIONS, etc., aux meilleures conditions, ces ouvrages seront faits avec la plus grande exactitude possible. Les citoyens qui voudront bien l'honneur de le trouveront toujours prêts au bureau de l'Ere Nouvelle. P. A. BOURDEAULT. Trois-Rivières, 25 janvier 1861. 14

ADRESSES D'AFFAIRES TURCOTTE & CRESSE, AVOCATS, RUE BONAVENTURE

L'HON. JUGE POLETTE, Trois-Rivières, 20 mai 1861.

A. D. BONDY, AVOCAT, Residence et Bureau, RUE ROYALE, MAISON CI-DEVANT OCCUPÉE PAR M. BROSTER, PRÈS DE LA CATHÉDRALE TROIS-RIVIERES.

L. DENONCOURT, AVOCAT, PLACE DU MARCHÉ, Résidence de feu Jcs. BADEAU N. P. Trois-Rivières, 5 Septembre 1861. 74

J. N. BUREAU, AVOCAT, RUE ST-JOSEPH, Trois-Rivières, 20 juillet. 853.

H. G. MAILLET, AVOCAT, RUE BONAVENTURE, TROIS-RIVIERES. M. H. G. Maillet, suivra le Circuit d'Arthabaska 8 Nov. 1858.

Geo. B. HOULISTON, AVOCAT, BUREAU, COIN DES RUES NOTRE DAME et ALEXANDRE Trois-Rivières, 28 juin 1860.

EDW. J. HARKIN, Arpenteur Provincial, ET Ingénieur Civil. Trois-Rivières, 20 Oct. 1859. 11

HOTEL AMERICAINE BRITANNIQUE, Trois-Rivières. THOMAS G. FARMER PROPRIETAIRE. Trois-Rivières, 14 Décembre, 1857

GEO. H. MACAULAY, Marchand à Commission Courtier ET AGENT GENERAL, Bâtisses Hart, Rue du Platon, TROIS-RIVIERES. Trois-Rivières, 13 Mai 1861. 84

G. B. HOULISTON, AGENT ROYAL, QUEEN, LIVERPOOL et LONDON Assurance contre le Feu. ROYAL, LIVERPOOL et LONDON INTERNATIONAL, BRITANNIA Assurance sur la Vie. Trois-Rivières, 31 janv. 1861. 16

LOTION MAGIQUE. CONTRE le Mal de Tête, la Névralgie, le Catarrhe, les Etonnements, les Catarrhes, les Maux de Dents. La Lotion Magique arrête le Mal de Tête, la Névralgie, le rhumatisme, etc. Si l'on agit exactement la direction donnée, avec la bouteille. De une à huit bouteilles guérissent sûrement le Rhumatisme. CERTIFICATS DE MONTREAL. Nous les Soussignés ayant employé la Lotion Magique, croyons que c'est le meilleur remède qui ait jamais été vendu contre le Rhumatisme, le Mal de Tête et le Rhume de Nez, et nous la recommandons spécialement au public. Joseph Dago, J. Demers, D. Masson, J. Tessier, Peter Jerd, M. Lalonde, Mme Clark, Mme Rousseau, M. Labelle, S. B. Lamontagne, David Ruel, Frs. Sabourin, A. Goyette, J. Perrault, Jacques Goyette, Bénédi Demers, L. Demers, du Marché Bonsecours de Montréal. A vendre chez H. Brunelle, et Edzard Eschthier, rues des Forges et Platen. Trois-Rivières, 22 Décembre 1861.

AVIS PUBLIC, EST par le présent donné qu'en vertu de l'Acte d'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social, il a été déposé au bureau du sousigné, procureur de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le District d'Arthabaska, une déclaration signée par Benjamin Pomroy, Ecuier, de la ville de Sherbrooke, dans le District de St-François, Albert Knight, Ecuier, du Township de Stanstead, dans le District de St-François, William Parker, Ecuier, de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal, Cyrus S. Clark, Ecuier, de la Cité de Saint-Hyacinthe, dans le District de St-Hyacinthe, et d'autres certifiés comme ayant été déposés et enregistrés au bureau d'enregistrement dans et pour le Comité de Drummond, dans le District d'Arthabaska. Aussi que le TREIZIEME jour de MARS prochain, demande sera faite à telle Cour, à l'effet d'obtenir un décret pour constituer en corporation les signataires pour miner et avoir le droit de chercher tous minéraux, tant que cuivre, plomb et autres et de les manufacturer et en acheter et disposer, sous le nom de COMPAGNIE DES MINES DE WICKHAM; auquel jour, tous ceux qui prétendent s'opposer à tel décret sont par le présent notifiés de comparaitre devant telle Cour, ainsi que le prescrit le dit acte. Daté à mon bureau, ce dix-huitième jour de Décembre, mil huit cent soixante et un. RUFUS WADLEIGH, Protonotaire. Trois-Rivières, 23 Décembre 1861. 7

AVIS PUBLIC, EST par le présent donné qu'en vertu de l'Acte d'incorporation judiciaire des compagnies à fonds social, il a été déposé au bureau du sousigné, procureur de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le District d'Arthabaska, une déclaration signée par Benjamin Pomroy, Ecuier, de la ville de Sherbrooke, dans le District de St-François, Albert Knight, Ecuier, du Township de Stanstead, dans le District de St-François; William Parker, Ecuier, de la Cité de Montréal dans le District de Montréal; Cyrus S. Clark, Ecuier, de Brompton Falls, dans le District de St-François et de J. S. D. Robinson, Ecuier, de la Cité de Saint-Hyacinthe, dans le District de Saint-Hyacinthe et d'autres certifiés comme ayant été déposés et enregistrés au bureau d'enregistrement dans et pour le Comité de Drummond, dans le District d'Arthabaska. Aussi que le TREIZIEME jour de MARS prochain demande sera faite à telle Cour, à l'effet d'obtenir un décret pour constituer en corporation les signataires, pour miner et avoir le droit de chercher tous minéraux, tant que cuivre, plomb et autres et de les manufacturer et en acheter et disposer, sous le nom COMPAGNIE DES MINES DE DURHAM, auquel jour, tous ceux qui prétendent s'opposer à tel décret sont par le présent notifiés de comparaitre devant telle Cour, ainsi que le prescrit le dit acte. Daté à mon bureau, ce dix-huitième jour de Décembre mil huit cent soixante et un. RUFUS WADLEIGH, Protonotaire. 23 décembre 1861. 7

ASSURANCE Sur les CARGAISONS et sur les GOELETTE navigant sur la RIVIERE et les LACS, procurée à des taux modérés. GEO. H. MACAULAY. Trois-Rivières 22 Mai 1861. 4

LE GRAND AMBASSADEUR DE LA SANTÉ A TOUT LE GENRE HUMAIN.



PILULES D'HOLLOWAY.

JUSQU'À la découverte de cette puissante médecine, on avait souffert du manque d'une médecine pure pour les maux et les névroses de la portion souffrante de l'humanité, d'une médecine exempte entièrement de particules minérales et délétères; les INESTIMABLES PILULES D'HOLLOWAY sont devenues le remède domestique de toutes les nations. Elles ont le vertu de prévenir les maladies aussi bien que de les guérir; elles attaquent la racine ou le germe de la maladie, et, en s'éloignant ainsi la cause cachée des maladies rend au système son énergie qui languissait, et assise la nature dans sa tâche de réformation du système animal.

LA DYSPÉPSIE. Le grand fleau du continent c'est le prompt; au traitement de ces pilules anti-spasmodiques et les organes digestifs sont remis dans leur état normale sous quelque forme que se présente cette hydre hideuse de maladie, ce remède scrutateur et infatigable la chasse du système du patient.

MALADIES BILIEUSES. La quantité propre et la bonne condition de la bile est d'une grande importance pour la santé du corps humain; cette médecine antibilieuse chasse les germes caillés de maladie, et rend tous les fluides et sécrétions purs et sains, améliorant et rétablissant les fonctions vitales du corps.

LES FEMMES MALADIVES. Ne devaient pas perdre de temps à essayer ce remède régulateur et restaurateur, quelque soient leurs maladies; il peut être employé avec sûreté pour toutes les désorganisations périodiques et autres; ses effets sont miraculeux.

TEMOIGNAGE IRREFUTABLE. Le témoignage des nations est unanime sur la vertu de ce noble remède, et des certificats en toutes les langues vivantes peuvent être produits de leur écriture imprimée.

LES PILULES D'HOLLOWAY sont le meilleur remède connu dans le monde pour les maladies suivantes: Asthme, Maladies des Femmes, Mueurs d'Entrailles, Maux de tête, Tox, Indigestion, Rhume, Inflammation, Maux d'Estomac, Fièvre intermittente, Constipation, Faiblesse intérieure, Dyspée, Maladies de poulmon, Diarrhée, Abâtardissement sens, Hydropisie, Fièvre et Gravelle, Foblesse, Symptômes secondaires, Fièvre et Fièvre Chaud, Affections vénériennes, Vers de toute sorte.

PRENEZ GARDE! Pas un de ces Pilules n'est sans le nom de ce noble remède, Holloway, New-York et Londres; ne se trouvent comme filigrane sur chaque feuille de direction qui entoure chaque vase ou boîte; on peut voir ces mots en mettant la feuille vis-à-vis la lumière. Une récompense considérable sera donnée à quiconque donnera des informations qui pourraient amener à la découverte des personnes contrefaisant ces médicaments ou celles les vendant sachant qu'elles sont fausses.

N. B.—Des directions pour guider les patients dans toute maladie sont attachées sur chaque boîte.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER.

ÊTES vous malade, faible et souffrant? Avez-vous le système dérangé et des pensées tristes? Ces symptômes sont souvent le prélude d'une grave maladie. Quelque accès de maladie s'appelle à fouler sur vous, accablé qui peut être arrêté en prenant à temps les cathartiques. Prenez les PILULES D'AYER et classez par là les humeurs en désordre; purifiez votre sang et laissez les fluides se mouvoir sans obstacle afin d'être rendu à la santé. Ces pilules possèdent les fonctions du corps en une vigoureuse activité purifiant le système de toutes obstructions qui constituent la maladie. Un rhume s'établit dans une certaine partie du corps et obstrue ses fonctions naturelles, lesquelles si l'on n'y porte remède, réagissent sur elles-mêmes et sur les organes environnants, produisant sur aggravation générale, la souffrance et la maladie. Tandis que vous vous trouvez dans un tel état et oppressé par de tels dérangements, prenez les PILULES D'AYER et voyez combien elles donneront à votre système une nouvelle action et vous conduiront à une vigoureuse santé. Ce qui est vrai et si apparent dans cette triviale et commune maladie est également vrai dans beaucoup d'indisposition entrainées et dangereuses. Le même effet purifiant les chasses. Causées par de semblables obstructions et dérangements des fonctions naturelles du corps, elles sont rapidement et radicalement guéries par ces moyens. N'alloz personne ennuisant la vertu de ces Pilules, ne peut mériter de les employer, lorsqu'elle souffre de maux qu'elle guérissent.

Attestation des plus éminents médecins de quelques principales grandes villes, et d'autres personnes bien connues du public.

D'un marchand de transport de St.-Louis, 4 février, 1858.

Dr. Ayer.— Vos Pilules sont le modèle ou l'essence de tout ce qui est bon en médecine. Elles ont guéri ma petite fille de diverses plaies ulcéreuses aux mains et aux pieds, qui, jusqu'à présent avaient été incurables. Sa mère a été gravement atteinte de bourgeons et de pustules à la peau et à la tête. Après la guérison de l'enfant, elle a également employé vos Pilules qui ont produit sur elle le même heureux effet.

ALISA MORRIDGE. Comme Médecine de Famille. Vos Pilules sont le prince des purgatifs. Leurs excellentes qualités surpassent tout cathartique que nous possédons. Elles sont douces, mais certaines et efficaces, dans leur action sur les intestins, ce qui nous rend chaque jour de plus en plus inestimables dans le traitement des maladies.

Dr. E. W. CARTWRIGHT, Nouvelle-Orléans.

LE PUISSANT REMÈDE PARTOUT CONNU ET PARTOUT EN USAGE.



ONGUENT D'HOLLOWAY

D'APRÈS le témoignage de toutes les nations et celui des principaux Hôpitaux de l'ancien comme du nouveau monde, ce puissant remède est regardé comme la plus grande préparation médicale, qui ait été donnée à l'homme souffrant. Ses qualités thérapeutiques sont plus que merveilleuses. Pénétrant la peau, d'une manière invisible à l'œil nu, il atteint le siège de la maladie intérieure et empêche l'inflammation des affections extérieures, sa vertu surpassant tout autre remède jusqu'à présent connu, et il est grand allié de la nature.

L'ÉRYSIPELE ET LES DARTRES. Sont deux des plus communes et des plus virulentes maladies du continent. L'onguent est un remède contre ces maladies; son modus operandi, est d'abord de détruire le germe de la maladie et ensuite de guérir.

LES MAUX DE JAMBES, PLAIES ET ULCÈRES. Des cas de maladies de ce genre, qui avaient plusieurs années résisté opiniâtrement à tout autre remède ou traitement, ont invariablement été guéris par l'application de ce puissant onguent.

ÉRUPTION DE LA PEAU. Cette maladie provenant du mauvais état du sang ou de maladies chroniques est chassée par l'emploi de cet onguent qui rend à la peau son transparent et sa netteté. Il surpasse en puissance plusieurs autres cosmétiques et autres huiles de toilette dans la guérison des boutons et la difformité de la figure.

FISTULES. Cette maladie, sous quelque forme qu'elle se présente, est infailliblement guérie par l'application de l'onguent d'Holloway. On doit la faire chauffer avant de l'appliquer sur le mal. Sa vertu médicinale ne se démentira jamais.

L'onguent et les Pilules doivent être employés à la fois dans les maladies suivantes:

- Bulures, Eruptions, Engorgement des Mains, Plaies à l'Estomac, Plaies à la Tête, Plaies à la Gorge, Fièvres de toutes sortes, Douleurs de Reins, Éruptions, Métrite, Engorgement de l'Estomac, Rhumatisme, Douleurs de Jambes, Dartres, Herpes, Maladies Vénériennes, Maladies de la Peau, etc.

A vendre au laboratoire du Professeur Holloway, 80, Maiden Lane, New-York, et chez tous les Droguistes respectables et Apothicaires par tous les États-Unis et le monde civilisé, en boîtes, de 25 cents, de 63 cents et de \$1 chaque.

On économise beaucoup en prenant de plus grands lots.

Mal à la Tête et Estomac impur. Cher Frère AYER.—Je ne peux mieux exprimer combien de maladies j'ai guéries au moyen de vos Pilules qu'en vous disant que j'ai traité tous mes malades avec des purgatifs. J'ai la plus grande confiance dans le cathartique effectif dans ma pratique médicale avec la maladie, et convaincu que je suis que vos Pilules nous offrent le meilleur que nous ayons, j'apprécie hautement votre remède.

Dr. EDWARD BOYD, Baltimore. Pittsburg, Penn., 1er Mai 1855.

Dr. J. C. AYER.—J'ai à diverses reprises, guéri des plus graves maux de tête toute personne qui peut prendre une dose ou deux de vos Pilules. Cela purifie l'estomac et l'estomac impur qu'elles nettoient immédiatement.

Avec respect, Votre etc. ED. W. PERLE, Commissaire du Steamer Clarion.

Maladies Biliées, affection de Foie. Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif, mais je trouve que les effets bienfaisants qu'elles exercent sur le foie sont des plus marqués. Elles ont, dans ma pratique, été plus efficaces par la guérison des affections bilieuses, qu'aucun remède que je puisse mentionner. Je me félicite sincèrement que nous ayons enfin un purgatif digne de la confiance de la profession et de celle du public.

THEODORE BELL, De la Cité de New-York.

Département de l'Intérieur. Washington, D. C., 7 fév. 1856.

Maxwell.—J'ai fait usage de vos Pilules dans ma pratique privée et dans ma pratique d'hôpital depuis que vous les avez introduites, et je ne puis hésiter à déclarer qu'elles sont le meilleur cathartique que nous puissions employer. Leur action régulière sur le foie est vive et décidée, et elles sont conséquemment un admirable remède pour les désordres de cet organe. En vérité j'ai rarement un cas de maladie bilieuse tellement obstiné qu'il n'ait pas cédé à leur efficacité.

Soit à vos fraternellement. ALONZO BALL, Chirurgien de l'Hôpital de Marine.

Dysenterie, Diarrhée, Relâchement. Vers. Vos Pilules ont eu un long essai dans ma pratique et je les considère comme un excellent remède alternatif sur le foie en fait un excellent remède, lorsqu'il est donné en petite dose dans le cas de dysenterie bilieuse et de diarrhée. Leur action est douce et leur usage très-acceptable et très-convenable à l'usage des femmes et des enfants.

Dr. J. C. GREEN, Chicago.

Dyspée, Impureté du Sang. Dr. Ayer.—J'ai fait avec le plus grand succès usage de vos Pilules dans ma famille et parmi les malades que mon ministère

est obligé de visiter. Elles sont le meilleur remède que j'ai jamais connu pour régler les organes de la digestion et purifier le sang, et je puis donc en conséquence les recommander en toute confiance à mes amis. Votre, etc. J. V. HILLS, Pasteur de l'Eglise de l'Évent, Boston.

Warsaw, comté de Wyoming. New-York, 24 octobre 1855.

CHER MONSIEUR.—Je fais actuellement usage de vos Pilules Cathartiques dans ma pratique et je vois qu'elles sont un excellent purgatif pour nettoyer le système et purifier les sources du sang.

J. G. MEACHAM M. D.

Constipation, Suppression, Rhumatisme, Goutte, Névralgie, Hydrocèle, Paralyse, Accès, etc.

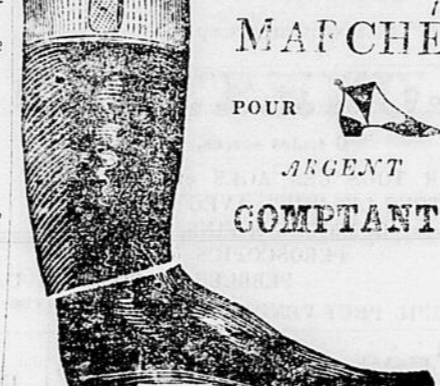
On ne pourrait trop parler de vos Pilules pour la cure de la constipation. Si quelques autres personnes de notre communauté ont trouvées efficaces que je l'ai fait, elles s'associeront à moi pour le proclamer, dans l'intérêt de la multitude qui souffre de cette maladie qui, quoique pernicieuse par elle-même, est la source d'autres qui sont plus incurables. Je pense que la constipation originaire dans le foie, mais vos Pilules affectent cet organe et guérissent le mal.

Dr. J. P. VAUGHN, Montréal.

La plupart des Pilules en vente ordinaire, contiennent de mercure qui quoiqu'il soit un précieux remède dans des mains habiles, est dangereux dans une main publique, en raison des affreuses conséquences qui résultent de son usage impudent. Les Pilules d'Ayer ne contiennent aucun mercure ou substance minérale quelconque.

DR. J. C. AYER & C^{ie}, Lowell, Mass. 10 Déc. 1860.

ATTENTION! A ECN MARCHE POUR ARGENT COMPTANT.



WM. R. ADAIR, Fabricant de Bottes et Souliers

M^r RICHARD DE GUIP, DE TOUTES ESPÈCES, DE CHAUSSURES ANGLAISES, AMÉRICAINES ET FRANÇAISES, POUR DAMES ET MESSEIGNEURS

In Gros et en Détail. Coin des Rues Notre-Dame et des Forges.

L'HONNÊMEUR d'informations respectueusement ses amis et le public en général, qu'il s'est décidé de se défaire de tout son fonds de magasin à des prix extrêmement réduits. Il a rassemblé en main un grand assortiment de CHAUSSURES pour Dames, Messieurs et Enfants de tous genres et qualités.

Il profite de cette circonstance pour offrir ses remerciements au public de la Cité et de la campagne, pour l'honneur qu'on lui a bien voulu lui donner, et espère une continuation de ce même patronage.

CHURCH & DUPONT, No. 409, Broadway, New-York.

L'APPAREIL AUBIN POUR LE Gaz d'Eclairage

POUR LES MAISONS PRIVÉES, LES MAGASINS LES MANUFACTURES, LES MOULINS A SCIE, LES PHARES, LES HOTELS, LES COLLÈGES, LES VILLAGES ET LES VILLES.

Brevet pour le Canada le 10 Décembre 1856.

Brevet aussi en Angleterre, aux États Unis et en France.

CET Appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal) s'adapte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par des certificats et articles de journaux en la possession du concessionnaire.

C'est l'Appareil au Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus efficace qui ait encore été inventé. Il s'adapte à tous les climats et à tous les pays attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scierie de Bois, la Résine, la Houille, la Graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de Grain, etc.

LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MÉDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à E. BEAUMANN Agent pour le Bas-Canada, Rue Craig, No. 142 chez M. Gari

Toute Ordre de la Compagnie, par Mail, le ou autrement, recevoir la plus prompte ATTENTION.

LESTER & CO. IMPRIMERIE DE BOTTES

Exécutées au plus bas prix, dans le plus court délai et dans un style irréprochable.

W. H. ROWEN, PROPRIÉTAIRE, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Blancs d'Emplois, D'ouvriers, D'ouvrières, Recrus Circulaires, Estampes, Partes affilées, Cartes affilées, etc.

Blancs d'Emplois, D'ouvriers, D'ouvrières, Recrus Circulaires, Estampes, Partes affilées, Cartes affilées, etc.

Blancs d'Emplois, D'ouvriers, D'ouvrières, Recrus Circulaires, Estampes, Partes affilées, Cartes affilées, etc.

Blancs d'Emplois, D'ouvriers, D'ouvrières, Recrus Circulaires, Estampes, Partes affilées, Cartes affilées, etc.

Blancs d'Emplois, D'ouvriers, D'ouvrières, Recrus Circulaires, Estampes, Partes affilées, Cartes affilées, etc.

Blancs d'Emplois, D'ouvriers, D'ouvrières, Recrus Circulaires, Estampes, Partes affilées, Cartes affilées, etc.

ASSURANCE DE LA VIE. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE ÉCOSAISE.

(FONDÉE EN 1825) INCORPORÉE PAR UN ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL, UN MILLION STERLING.

Branche du Canada — Bureau Principal Place d'Armes, Montréal

CO-DIRECTEURS: HUGH TAYLOR, Eccl. Avocat, WM. EDMONSTONE, Eccl. Marchant, R. D. COLLIS, Eccl. Marchand, W. B. LAMB, Eccl. Avocat.

CONSILLIERS LÉGAUX: MM. BETHUNE et DUNKIN. SECRÉTAIRE pour le CANADA: A. DAVIDSON PARKER.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE ÉCOSAISE comprend aussi l'assurance de la VIE d'après les meilleurs principes et conditions.

On voudra bien considérer le système spécial de Réduction de cette Compagnie, d'après lequel il faut payer environ la moitié du premium ordinaire pendant les cinq premières années; le montant de la police est payable en entier sans déduction des arrérages ou intérêts commue avec la moitié du crédit des assurances.

TROIS-RIVIÈRES: GEORGE HENRY MACAULAY, AGENT, OFFICE: Rue du Platón, A. G. FENWICK, CONSEILLER MÉDICAL. Trois-Rivières, 27 Mai 1861.

MOULINS A BATTRE. LA SEULE RÉPARATION DIGNE DE LA CONFIANCE ET DU Patronage Universels.

DES Dames et des Messieurs de toutes les parties du monde témoignent en faveur de l'efficacité du Restaurateur des Cheveux de Wood et que les Messieurs de la Presse sont unanimes à le préconiser. On ne peut donner ici qu'un petit nombre de certificats; si vous en exigez d'autres, voyez les circulaires, et il vous sera impossible d'avoir aucun doute.

47, Wall St., New-York, 25 déc. 1858. MESSIEURS: Un reçu votre acte de 15 courant, mentionnant que vous avez appris que j'avais retiré avantage de l'usage d'un Restaurateur des Cheveux de Wood, et par laquelle vous me demandez mon certificat, si je ne m'y objecte aucunement.

Je vous l'accuse avec plaisir, parce que je pense que vous le méritez; j'ai environ 40 ans; mes cheveux châtains avaient une tendance à se boucler; ils commencent à grisonner il y a environ cinq ou six ans, le dessus de ma tête perdait sa sensibilité et la rigue commençait à s'y former. Ces infirmités croissaient avec le temps, lorsqu'il y avait quatre mois il en survint une quatrième, et ma chevelure commença à tomber; je me menaçai de devenir chauve.

Dans cette désagréable attente, on me conseilla de faire l'essai du Restaurateur des Cheveux de Wood, surtout pour enlever la chute de mes cheveux, car je ne comptais pas que des cheveux gris passent revêtus de leur couleur primitive, à moins de les teindre. Je suis cependant grandement surpris de vous qu'après la consommation de cet excellent médicament, non seulement mes cheveux cessent de tomber, mais qu'ils reviennent à leur couleur primitive et que la sensibilité fut revenue à mon cuir chevelu, et enfin que la rigue disparut, et cela à sa satisfaction de ce que j'avais engagé à employer ce remède.

C'est pourquoi, parmi les nombreuses obligations que je dois à son excellence, je me permets de tous les époux qui estiment l'admiration de leurs épouses à profiter de mon exemple, et d'employer ce remède si leur chevelure commence à tomber ou à grisonner.

Voire, etc., BEN. A. LAVERDIER, A. O. J. Wood & C^{ie}, 444, Broadway, New-York.

Ma famille est absente de la ville, et je le teste plus au No. 11, Carol Place.

Si madame, Ala, 20 juillet 1859. Au Prop. O. J. Wood: Cher Monsieur: Votre Restaurateur des Cheveux a initié tant de bien à ma chevelure depuis que j'en ai commencé à en faire usage, que je veux faire connaître au PUBLIC ses grands effets sur les cheveux. Un homme ou une femme peut perdre presque toute sa chevelure et en ayant recours à votre Restaurateur, elle devient à peu près belle que jamais; c'est du moins ce que j'ai éprouvé. Croyez-le vous?

Voire, etc., WM. H. KENEDY, si vous le voulez. En le publiant dans vos journaux du Sud vous obtiendrez davantage le patronage du Sud. Je vous prie de vous adresser à moi par le MOBILE MESSAGER, un bon journal du Sud.

W. H. KIMLEY. RESTAURATEUR DES CHEVEUX DE WOOD.

Prof. O. J. Wood: Cher Monsieur: Ayant eu le malheur de perdre la meilleure partie de mes cheveux par l'effet de la navigation, à la Nouvelle-Orléans, en 1851, je suis engagé à essayer votre préparation que je trouvai répondre à l'objet désiré. Ma chevelure est maintenant épaisse et soyeuse, et je ne puis assez vous exprimer ma reconnaissance pour ce trésor que vous procurez aux affligés.

FINLEY JOHNSON. Le restaurateur est mis en bouteille de 8 dimensions, savoir: larges, moyennes et petites; la petite contient 1 pinte, et se vend \$1, la moyenne renferme au moins 20 per cent de plus en proportion que la petite, et coûte \$2; la grande tient 1 40 per cent de plus en proportion et se vend \$3.

A vendre chez DOLLES, Anderson et Dupont, rue Notre-Dame, Trois-Rivières. Et par CHURCH & DUPONT, droguistes, No. 36, Maiden Lane, New-York! Trois-Rivières, 12 avril 1860.

CINQ PRÉPARATIONS. Le Sang Humain sans ANALYSE

présentent toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure. Analysez le sang d'une consommation, des affections du Foie, de la Dyspée, des Scrofules, etc., et vous trouverez chaque fois certains défauts dans les globules rouges du sang. Supplétez à ces défauts et vous revenez bien.

L'ALIMENTATION DU SANG est fondée sur cette théorie—de la son succès étonnant. Il y a

adaptées aux défauts du Sang dans différents maladies. Pour la Tox, le Rhume, les Affections Bronchiques, ou tout autre maladie de la Gorge ou des Poulmon conduisant à la Consumption, faites usage du No. 1, qui est aussi le No. 2 pour la Depression de Vigueur, la Perte de l'appétit, et pour toutes les affections Chroniques provenant d'Excès de DEBILITÉ GÉNÉRALE, et de FAIBLESSE DES NERFS. No. 2, pour les MALADIES DU FOIE. No. 3, pour la DYSPÉPSIE. Etant toujours préparée pour être ingérée, elle est prise par gouttes et portée immédiatement dans la circulation, de sorte que ce que vous avez vous le retenez. Le No. 4, pour les irrégularités des Femmes, l'Hygiène, la Faiblesse, etc. Voyez pour ces la directions, spéciales. Pour le Rhume sale, les Éruptions, les Scrofules, les Maux de Reins et de la Vessie, prenez le No. 5. Dans tous les cas on doit suivre scrupuleusement les directions. Dr. de l'ALIMENTATION DU SANG (Blood Food) 51 la boutique.

A vendre chez Dolles, Anderson et Dupont, rue Notre-Dame, Trois-Rivières. Et par CHURCH & DUPONT, droguistes, No. 36, Maiden Lane, New-York! Trois-Rivières, 12 avril 1860.